

## Règlement de la Compétition

1. La compétition s'appelle « **La Salle de Français Selon Vous...** ».
2. Les objectifs de cette compétition sont les suivants :
  - Rendre l'enseignement-apprentissage du français plus agréable afin de créer une éducation holistique ;
  - Améliorer les conditions générales de l'ambiance de l'enseignement du français d'une manière générale ;
  - Embellir l'environnement des établissements éducatifs secondaires à Malte et à Gozo ;
  - Montrer l'importance d'avoir une salle de classe dédiée à l'enseignement-apprentissage du français dans chaque établissement éducatif secondaire à Malte et à Gozo ;
  - Motiver les apprenants de français à prendre une partie active dans leur apprentissage ; et
  - Démontrer d'une façon visuelle le travail créatif qui a été fait durant la première partie de l'année scolaire.
3. Elle commence **le mercredi, 4 novembre 2009** et se termine **le vendredi, 5 mars, 2010**.
4. Tous les établissements éducatifs secondaires à Malte et à Gozo, où on apprend le français en tant que langue étrangère peuvent participer à cette compétition.
5. Un seul professeur a le droit de participer et représenter son établissement éducatif secondaire. (Un seul formulaire d'inscription pour chaque établissement éducatif secondaire participant.)
6. Tous les professeurs de français qui aimeraient participer mais qui n'ont pas une salle de français fixe dans leur établissement éducatif peuvent quand même participer à cette compétition en créant une salle de français en utilisant une salle de classe normale.
7. Le formulaire d'inscription, (ci-joint) doit arriver au Centre Franco-Maltais **d'ici le lundi, 2 novembre 2009**. Aucun formulaire d'inscription ne sera accepté sans la signature du professeur et sans l'approbation du Directeur/Directrice du collège. Les professeurs recevront un reçu, confirmant l'acceptation de leur candidature par mél, à l'adresse indiquée dans le formulaire.

8. Le jury désignera trois gagnants : 1<sup>e</sup> place, 2<sup>e</sup> place et 3<sup>e</sup> place. Par « gagnant », on comprend ici le professeur responsable de la compétition.
9. Un prix sera décerné à chacun des trois gagnants. Chaque gagnant recevra un coffret de ressources pédagogiques françaises (posters, étiquettes, prix pour les élèves). Un certificat de participation sera attribué à tous les établissements éducatifs participants. Les prix et les certificats seront décernés pendant la cérémonie de la Francofête en mars 2010. Les résultats seront communiqués en mars sur le site web de l'APFM ([www.apfmalte.com](http://www.apfmalte.com)).
10. Les participants devront envoyer un CD avec des photos (un maximum de 15 photos pour chaque participant) et/ou une vidéo (qui ne dépassera pas 5 minutes) de leur classe à l'adresse suivante : **Compétition APFM « La Salle de Français Selon Vous... »**, **APFM c/o Centre Franco-Maltais, Junior College Complex, Msida** ou les remettre personnellement au Centre Franco-Maltais avant **le lundi, 22 février, 2010**. Il est très important que le professeur responsable de la compétition envoie ce CD avant cette date, car le CD aura un poids considérable dans la décision finale du Jury. De plus, le Comité de l'APFM se réserve le droit de visionner les vidéos ainsi que de montrer les CDs envoyés pendant la Francofête.
11. Les membres du Comité de l'APFM ne feront pas partie du Jury. Par conséquent, les membres du Comité de l'APFM peuvent participer à cette compétition. Le Jury se réserve le droit de visiter les salles de français participant dans la compétition durant la première semaine de mars (1-5 mars 2010).
12. Les critères de jugement des classes seront les suivants :
  - a. **La convivialité de l'environnement pour les élèves ;**
  - b. **Exposition du travail des élèves ;**
  - c. **Matériel pédagogique créé par le professeur ;**
  - d. **Utilisation de documentation française authentique et**
  - e. **Originalité et Créativité.**